

que. Il est vrai que ces employés ne représentent peut-être que 2.5 p. 100 de l'effectif total d'Air Canada, mais dans les provinces atlantiques, le nombre d'employés qui doivent être mis à pied représente, dans bien des cas, un tiers de l'effectif d'Air Canada à un endroit en particulier. A Yarmouth, par exemple, comme mon collègue l'a signalé, environ 33 p. 100 des emplois à Air Canada ont été déclarés surnuméraires. Comme l'a fait remarquer M. McDevitt à Saint-Jean, le nombre de travailleurs mis à pied dans les provinces Maritimes représente environ le tiers du nombre total pour le Canada.

● (8.30 p.m.)

Où est la justice, et quelle est la raison de cet échec? Le ministre des Transports (M. Jamieson), le premier ministre suppléant (M. Sharp) ou une autre personne compétente doit signaler immédiatement à Air Canada qu'elle a la même responsabilité envers les Canadiens que l'entreprise privée. Il faut lui dire que le pays combat le chômage et qu'elle ne doit pas ralentir cette lutte par des mises à pied intempestives. En bref, il faut dire à Air Canada qu'elle doit renoncer aux mises à pied annoncées jusqu'à ce que l'économie ait repris son plein régime. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous n'avons cessé d'attirer l'attention du gouvernement sur cette situation. Nous espérons qu'il reconnaît maintenant que le chômage est devenu un grave problème. On se demande parfois s'il s'y est jamais arrêté. Le gouvernement ne fait que répéter: «Que devons-nous faire?» Nous l'avons souvent entendu dire: «Vous n'avez rien à nous suggérer.» Le gouvernement essaie de se soustraire à ses responsabilités, mais il lui appartient de nous dire ce que nous devons faire. Notre parti a présenté de nombreuses suggestions. On les a ridiculisées; on en a ri. Néanmoins, comme je l'ai dit, bon nombre d'hommes d'affaires au pays pensent exactement comme nous.

Qu'est-ce que le gouvernement peut faire maintenant? Nous avons besoin de mesures positives pour relancer l'industrie de la construction et pour fournir les logements dont la population a désespérément besoin. Si nous permettons à l'industrie de la construction de reprendre son activité, immédiatement l'emploi augmentera rapidement dans les métiers de la construction, ce qui se fera sentir dans toutes les autres industries. D'abord, puis-je suggérer au ministre des Finances, comme beaucoup d'autres l'ont déjà fait, de voir à supprimer la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a déjà pris l'initiative dans ce domaine, quand il a aboli récemment la taxe de vente de 8 p. 100 sur ces matériaux. Cette mesure déjà donné un élan encourageant à l'industrie de la construction. Cette décision à elle seule contribuerait énormément à réduire le taux de chômage de 18.8 p. 100 que l'on retrouve à Moncton.

Il faut réduire sensiblement l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, de manière à accroître le pouvoir d'achat des consommateurs et à dissiper le pessimisme que manifeste actuellement le monde des affaires au sujet de l'évolution de notre économie dans l'avenir immédiat. Avant tout, il importe que le gouvernement reconnaisse qu'il a fait fausse route avec sa théorie politique visant à tout placer sous le contrôle de l'État. Il faut qu'il reconnaisse qu'il s'est trompé en professant que seuls le ministre et ses bureaucrates peuvent prendre les

[M. Thomas (Moncton).]

décisions quant à savoir «où, quand et comment» il doit y avoir expansion économique. Le gouvernement doit reconnaître que d'autres personnes ont, elles aussi, des idées valables en ce qui concerne la manière de créer de nouveaux emplois et la localisation de ceux-ci, et il doit admettre qu'il est loin de tout savoir, car il n'a pas entièrement et décisivement voix au chapitre lorsqu'il s'agit de déterminer où et quand des emplois doivent être créés. Le gouvernement doit nous donner l'assurance qu'il ne croit pas posséder seul le don de sagesse et qu'il ne se considère pas omnipotent et omniscient. Sur-tout, il importe qu'il nous prodigue des assurances indiquant qu'il reconnaît qu'en définitive c'est l'entreprise privée et non le gouvernement qui est capable d'assurer de façon durable l'expansion et la création d'emplois.

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté les interventions au cours du débat d'hier et la plupart de celles d'aujourd'hui et j'ai constaté qu'en grande partie on a analysé à la Chambre le problème très complexe du chômage d'une façon extrêmement simpliste. Les députés de l'opposition ont déclaré à maintes reprises que le chômage que nous subissons actuellement est entièrement et exclusivement imputable aux politiques gouvernementales.

**Une voix:** Comme vous avez raison!

**M. Alexander:** Cela est vrai pour 99 p. 100 du chômage.

**M. Allmand:** Il me semble que cela est tout simplement faux, et je ne le dis pas seulement parce que je suis partisan du gouvernement.

**Une voix:** Je suppose que le député va nous éclairer.

**M. Allmand:** Je dis cela parce que, à mon avis, bien d'autres causes entrent en jeu. Je dis que la politique du gouvernement est une des causes, mais je ne crois pas que nous accomplirons beaucoup pour la solution à long terme du problème en tonitruant constamment que tout le problème provient de la politique gouvernementale. Si nous examinons les régimes économiques d'autres pays dont les gouvernements professent d'autres doctrines que les nôtres, nous constaterons qu'eux aussi ont eu à faire face au chômage cyclique. En ce moment, aux États-Unis, le problème du chômage s'aggrave sans cesse. J'aimerais signaler à la Chambre certaines autres causes qui me sont venues à l'esprit et qui valent qu'on s'y attarde.

**Une voix:** S'il y a des chômeurs, c'est d'abord qu'il manque d'emplois.

**M. Allmand:** D'abord, je pense que notre régime économique n'est pas assez souple pour adapter ses coûts aux conditions économiques changeantes, surtout les coûts du capital et du travail. Deuxièmement, notre régime économique semble s'être développé contrairement au prototype classique; il est fondé sur la hausse des prix, combinée avec l'accroissement du chômage.

**Une voix:** Et l'accroissement des profits.

**M. Allmand:** Troisièmement, dans notre système économique, nous manquons d'argent pour créer des emplois ou faire des placements, tandis que les banques continuent d'enregistrer de gros profits.